**Communiqué de presse**

*Pour diffusion immédiate*

ENvironnement JEUnesse ira en appel contre le Canada

pour la justice climatique

**Montréal, le 12 juillet 2019** – Hier, le juge Gary D.D. Morrison de la Cour supérieure du Québec a rendu son jugement dans lequel il refuse d’accorder à ENvironnement JEUnesse l’autorisation d’exercer une action collective au nom de toutes et tous les jeunes Québécois·es de 35 ans et moins contre le gouvernement du Canada.

« Au lieu de protéger notre avenir, le gouvernement du Canada se bat contre la jeunesse et porte atteinte à nos droits fondamentaux », se désole Catherine Gauthier, directrice générale d’ENvironnement JEUnesse, représentée de manière pro bono par le cabinet Trudel Johnston & Lespérance. « Nous continuerons de nous battre pour exiger des actions à la hauteur de la crise climatique. »

Selon le juge Morrison, « [c]ompte tenu de la nature de l’action collective que [ENvironnement JEUnesse] veut exercer et de la nature des prétendues atteintes aux droits fondamentaux des membres putatifs, le choix de l’âge de 35 ans par [ENvironnement JEUnesse] comme âge maximal des membres, laisse le Tribunal perplexe. […] Mais, pourquoi choisir 35 ans? Pourquoi pas 20, 30 ou 40 ans? Pourquoi pas 60 ans? »

À cette question, « il va de soi qu’une personne de 60 ans ne pourrait pas se qualifier comme un jeune », s’étonne Bruce Johnston, avocat et associé au cabinet TJL. « Hormis cet élément somme toute surprenant, les questions importantes ont été tranchées en notre faveur : le juge reconnaît que l’impact des changements climatiques sur les droits humains est une question justiciable et que les actions du gouvernement dans ce domaine sont assujetties aux Chartes canadiennes et québécoises des droits et libertés. Par ailleurs, avec égards pour le juge Morrison, il semble évident que la jeunesse est plus affectée par les changements climatiques. »

ENvironnement JEUnesse portera le jugement en appel.

**Une question de justice intergénérationnelle**

Dans sa décision, le juge Morrison y va d’une interprétation extrêmement restrictive quant à la définition des membres du groupe qui, selon lui, devraient être âgé·e·s d’au moins 18 ans. À l’international, on observe une tendance inverse où les enfants doivent avoir accès à la justice dans le domaine climatique.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « [d]u fait de leur métabolisme, de leur physiologie et de leurs besoins de développement particuliers, les enfants sont touchés de manière disproportionnée par les changements que subit leur environnement. [...] Les jeunes enfants [...] subissent plus lourdement les perturbations liées aux changements climatiques. »

ENvironnement JEUnesse encourage toutes et tous les jeunes de 35 ans et moins, et les parents au nom de leurs enfants, à manifester leur soutien en se rendant au <http://enjeu.qc.ca/justice>.

- 30 -

Pour plus d’information, veuillez contacter :

**Catherine Gauthier**

cgauthier@enjeu.qc.ca | 514-377-3114

Le dossier de presse complet est disponible au [www.enjeu.qc.ca/justice](http://www.enjeu.qc.ca/justice)

**À propos d'ENvironnement JEUnesse**

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, à les outiller à travers ses projets éducatifs et à les inciter à agir dans leur milieu.<https://enjeu.qc.ca/>

**À propos de TJL**

Trudel Johnston & Lespérance (TJL) est le cabinet d’avocats qui a remporté le plus d’actions collectives au Canada depuis sa fondation il y a 20 ans. TJL pilote actuellement 41 actions collectives, notamment contre l’industrie du tabac et contre Gilbert Rozon. Il mène également plusieurs actions collectives en environnement, entre autres dans le dossier des émanations de l’usine Anacolor, celui des nuisances de la mine Canadian Malartic ainsi que celui des épisodes de poussière du Port de Québec. En 2014, TJL a obtenu une injonction visant à protéger les bélugas du Saint-Laurent contre le projet Énergie Est. Ses avocat·e·s mènent de nombreux recours d’intérêt public dans le cadre desquels il·elle·s agissent bénévolement, comme c’est le cas pour ENvironnement JEUnesse. <http://tjl.quebec/>

**Press Release**

*For Immediate Release*

ENvironnement JEUnesse will continue to fight

for climate justice

**Montreal, July 12, 2019** – Yesterday, Justice Gary D.D. Morrison of the Superior Court of Quebec delivered his judgment in which he refuses to grant ENvironnement JEUnesse the authorization to institute a class action on behalf of all young Quebeckers 35 years old and under against the Government of Canada.

"Instead of protecting our future, the Government of Canada is fighting against youth and violating our fundamental rights," says Catherine Gauthier, Executive Director of ENvironnement JEUnesse, represented *pro bono* by Trudel Johnston & Lespérance. "We will continue to fight for actions that live up to the climate crisis."

According to Judge Morrison, "[i]n having regard to the nature of the class action that [ENvironnement JEUnesse] seeks to exercise and the nature of the alleged infringements of the fundamental rights of the putative members, the choice of the age of 35 by [ENvironnement JEUnesse] as the maximum age of members, leaves the Tribunal perplexed. [...] But why choose 35 years? Why not 20, 30 or 40? Why not 60? "

To this question, "it goes without saying that a 60-year-old could not qualify as a young person," says Bruce Johnston, a lawyer and partner at TJL. "Apart from this surprising element, the important issues have been decided in our favor: the judge recognizes that the impact of climate change on human rights is a justiciable issue and that the actions of the government in this area are subject to the Canadian and Quebec Charters of rights and freedoms. On the other hand, with respect for Justice Morrison, it seems clear that youth is more affected by climate change."

ENvironnement JEUnesse will appeal the judgment.

**A question of intergenerational justice**

In his decision, Judge Morrison interpreted of the definition of class members extremely narrowly. In his opinion, they should be at least 18 years old. Internationally, there is an opposite trend evidencing concern that children must have access to justice in the climate field.

According to the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, "due to their particular metabolism, physiology and development needs, children are disproportionately affected by changes in their environment. Young children [...] are more adversely affected by climate change."

ENvironnement JEUnesse encourages all young people aged 35 and under, and parents on behalf of their children, to show their support by visiting <https://enjeu.qc.ca/justice-eng/>.

- 30 -

For more information, please contact:

**Catherine Gauthier**

cgauthier@enjeu.qc.ca | 514-377-3114

**The press kit is available at** <https://enjeu.qc.ca/justice/justice-media/>

**About ENvironnement JEUnesse**

Founded in 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) is an organization dedicated to educating youth on environmental issues, to provide training through educational projects and to encourage them to take action in their community. <https://enjeu.qc.ca/>

**About TJL**

Trudel Johnston & Lespérance (TJL) is a law firm that has specialized in class actions and public interest litigation for the last twenty years. TJL has won more class action trials than any other law firm in Canada. TJL’s lawyers won the [mega-trial against the tobacco industry](http://tjl.quebec/en/class-action/tobacco-related-diseases-2/) and obtained an [injunction to protect the belugas of the St. Lawrence against Energy East](http://tjl.quebec/en/recours-interet-public/centre-quebecois-droit-de-lenvironnement-v-energy-east-pipeline-ltd/). His lawyers represent communities that are victims of industrial pollution in [Malartic](http://tjl.quebec/en/class-action/nuisances-in-malartic/) and Quebec City and defend [Les Courageuses against Gilbert Rozon](http://tjl.quebec/en/class-action/victims-of-gilbert-rozon/). TJL pursue a number of public interest cases in which they volunteer, such as this one for ENvironnement JEUnesse. <http://tjl.quebec/en/>